

Annex D2

Méthode d'évaluation technique et financière

1. APERÇU

1.1.1.1 Le présent document décrit la manière dont Services partagés Canada (SPC) évalue les exigences cotées des soumissions techniques présentées par les soumissionnaires. Il décrit en outre l'évaluation des soumissions financières concernant la présente demande de soumissions. Le tableau suivant illustre le mode d'évaluation des soumissions techniques et financières :

| Exigences obligatoires | Note technique (selon l'évaluation des exigences cotées) | Note financière (selon les prix proposés) | Note finale |
|------------------------|--|---|-------------|
| Réussite/Échec | Sur 10 | Sur 90 | Sur 100 |

1.1.1.2 Le Canada évaluera certains critères et les soumissions qualifiées obtiendront une note par rapport aux réponses dans chaque élément. Les feuillets de prix et de valeurs évaluées sont situés en attaché en référence avec le tableau suivant :

| Table en annexe | |
|-----------------|---------------------------------------|
| Nom | Description |
| Annexe B1 | Tableau des prix pour les territoires |

1.1.1.3 Si plusieurs soumissionnaires sont ex æquo (c.-à-d. qu'au moins deux notes finales sont identiques), on classe au premier rang celui qui obtient la meilleure note financière. Si la note financière des soumissionnaires ex æquo est aussi identique, on classe au premier rang celui dont le prix unitaire ferme moyen est le plus bas. Le prix ferme moyen sera calculé avec les prix trouvés aux lignes 11,12,13,15 et 15 de l'annexe B1- appendice B.

2. NOTE TECHNIQUE : ÉVALUATION DES CRITÈRES COTÉS (10 POINTS)

2.1 NOTE TECHNIQUE – CRITÈRES OBLIGATOIRES

2.1.1.1 Dans le tableau ici-bas toutes les questions doivent être répondues dans l'affirmative. Si une question est répondue dans la négative, la soumission peut- être rejetée. Le soumissionnaire doit répondre à toutes les questions listé dans la colonne B ici-bas et doit fournir une réponse (OUI/NON) à la colonne C. Certaines questions demandent de fournir de l'information supplémentaire ou bien des détails plus précis pour justifier la réponse affirmative. Le soumissionnaire doit fournir la référence dans la réponse à sa soumission et doit indiquer référence dans la colonne D.

| | | |
|--|----------------------------|---|
| Sollicitation No. - N° de l'invitation R00007568/A | Amd. No. - N° de la modif. | Buyer ID - Id de l'acheteur CCG |
| Client Ref. No. - N° de réf. du client R00007568.CCG | File No. - N° du dossier | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |

| A | B | C | D |
|---------------------------|---|---------------|-----------|
| Reference # | Question | Réponse (O/N) | Référence |
| Annexe A, Section 2.2.2.1 | Est-ce que votre directeur de comptes a accumulé un minimum de 4 années d'expérience en télécommunications par satellite, et ce, durant les 10 dernières années. Aussi, est ce que votre directeur de comptes a accumulé au moins 1 année d'expérience en télécommunications par satellite à capacité en mode partagé. Si OUI, indiquez à la colonne D l'endroit dans la réponse à votre soumission ou se trouve le curriculum Vitae du directeur de comptes. | | |
| Annexe A, Section 2.3.1.4 | Allez-vous fournir le service de support technique via un numéro d'appel sans frais? Si OUI, indiquez à la colonne D l'endroit dans la réponse à votre soumission ou se trouve ces détails. | | |
| Annexe A, Section 2.3.1.3 | Est-ce que votre entreprise enregistre et gère les appels places au numéro d'appel sans frais, et ce, depuis l'appel initial pour rapporter le problème jusqu'à sa résolution. La gestion de ces appels doit se faire via un système automatisé. Si OUI, indiquez à la colonne D l'endroit dans la réponse à votre soumission ou se trouve ces détails. | | |
| Annexe A, Section 2.1.1.3 | Est-ce que votre entreprise a accumulé 5 années d'expérience dans la livraison et l'opération de services de télécommunications par satellite en mode partagé. Si OUI, indiquez à la colonne D l'endroit dans la réponse à votre soumission ou se trouve ces détails. | | |

2.2 NOTE TECHNIQUE – ÉVALUATION DES CRITÈRES COTÉS (10 POINTS)

2.2.1 General

2.2.1.1 **Allocation des Points:** Lorsque le Canada détermine que la soumission apporte de la valeur ajoutée dans différents aspects, des points seront alloués tel que décrit dans le tableau ici-bas :

| Valeurs ajoutées | Point d'allocation | Points disponibles |
|--|--|--------------------|
| Capacité d'offrir des services VoIP sur le réseau satellite à capacité en mode partagé et la vente d'équipements VoIP | <p>Si le soumissionnaire peut fournir des preuves documentées qu'il offre un plan de service VoIP qui peut être offert au Canada et qui fonctionnera dans n'importe quels plans de services demandés.</p> <p>SOW = 5</p> <p>Si le soumissionnaire ne peut pas fournir un plan de service VoIP</p> <p>SOW = 0</p> | 5 |
| Nombre d'années d'expérience de l'entreprise dans la mise en service de réseaux de satellite en mode partagé, et ce, à plusieurs clients variés. | <p>Si l'entreprise possède entre 0 et 5 ans d'expérience = 0</p> <p>Si l'entreprise possède entre 6 et 8 ans d'expérience = 2</p> <p>Si l'entreprise possède entre 9 et 10 ans d'expérience = 4</p> <p>Si l'entreprise possède plus de 10 ans d'expérience = 5</p> | 5 |
| TOTAL Note technique | | 10 |

2.2.1.2 Les soumissionnaires seront alloués le nombre total de points techniques avec la somme des points provenant du table de la section 2.2.2.1 ici-haut.

2.2.1.3 L'exemple trouvé ici-bas illustre la méthodologique qui sera utilisée pour le calcul des points des soumissionnaires :

| Soumissionnaire | Total Points Techniques | Formule pour le calcul | Total Note Technique |
|-------------------|-------------------------|------------------------|----------------------|
| Soumissionnaire 1 | 5 | $5/10 \times 10$ max | 5.00 |
| Soumissionnaire 2 | 7 | $7/10 \times 10$ max | 7.00 |
| Soumissionnaire 3 | 9 | $9/10 \times 10$ max | 9.00 |

| | | |
|---|----------------------------|---|
| Solicitation No. - N° de l'invitation R00007568/A | Amd. No. - N° de la modif. | Buyer ID - Id de l'acheteur CCG |
| Client Ref. No. - N° de réf. du client R00007568.CCG | File No. - N° du dossier | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |

2.3 NOTE FINANCIÈRE – 90 POINTS

2.3.1.1 **Valeur évaluée de la soumission (VES) :** Pour chaque soumission, le Canada détermine la **VES** d'après l'évaluation des coûts en additionnant les éléments suivants ensemble:

- (a) Valeur évaluée des coûts pour les services;
- (b) Valeur évaluée des coûts pour les installations;

Le Canada effectuera ces calculs en utilisant les prix fournis par le soumissionnaire tel que soumis dans l'annexe B.

2.3.1.2 **Total des points accordés à la soumission financière :** Calculé d'après la somme de la VES. Ce calcul vise la période totale de cinq ans (trois premières années plus trois périodes optionnelles de un an chacune), tel que cité en exemple ici-bas :

| Annexe B1 - Appendice D - Volet 2 - SOMMAIRE | | | |
|---|---------------------------|--------------------------------|-----------------------|
| SOMMAIRE - TOUTES LES COMPOSANTES | Période initiale de 3 ans | Périodes optionnelles de 3 ans | Total pour les 6 ans |
| Description | Prix | Prix | Prix |
| A | B | C | D |
| Services satellite en capacité partagé | | | |
| Annexe B1 - Appendice B - Volet 2 - Services par satellite en mode partagé partie 3 -3.2 a 3.5 | \$1,668,744.00 | \$1,668,744.00 | \$3,337,488.00 |
| Partie 4 - Services d'installation et de déinstallation | | | |
| Annexe B1 - Appendice C - Volet 2 - Services d'installation et de déinstallation partie 2-2.11 | \$38,400.00 | \$38,400.00 | \$76,800.00 |
| Annexe B1 - Appendice C - Volet 2 - prix pour les accessoires et services connexes pour les services par satellite en mode partagé. | \$23,750.00 | \$23,750.00 | \$47,500.00 |
| PRIX TOTAL | \$1,730,894.00 | \$1,730,894.00 | \$3,461,788.00 |
| VALEUR ÉVALUÉE DE LA SOUMISSION = | | | \$3,461,788.00 |

2.2.1.3 **Calcul de la note financière du soumissionnaire:**

- a. La VES de chaque soumissionnaire est convertie en une note sur 90, selon son prix relatif comparé à celui des autres soumissionnaires conformes.
- b. Le soumissionnaire ayant la VES la plus basse obtient le maximum de 90 points. Pour calculer la note des autres soumissionnaires, on détermine le ratio entre sa VES et la VES la plus basse. La note financière des soumissionnaires est arrondie à deux décimales près. Voici la formule utilisée pour calculer le ratio :

$$\left[\frac{\text{Total des points financiers du soumissionnaire ayant obtenu la note la moins élevée}}{\text{Total des points financiers du soumissionnaire}} \right] \times 90$$

| | | |
|---|----------------------------|---|
| Solicitation No. - N° de l'invitation R00007568/A | Amd. No. - N° de la modif. | Buyer ID - Id de l'acheteur CCG |
| Client Ref. No. - N° de réf. du client R00007568.CCG | File No. - N° du dossier | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |

c. L'exemple ci-dessous illustre le calcul de la note financière totale :

| Soumissionnaire | Total des points financiers | Formule de calcul | Note financière totale |
|-------------------|-----------------------------|-----------------------------------|------------------------|
| Soumissionnaire 1 | \$2,000,000.00 | $\$2,000,000/2,000,000 \times 90$ | 90.00 |
| Soumissionnaire 1 | \$5,000,000.00 | $\$2,000,000/5,000,000 \times 90$ | 36.00 |
| Soumissionnaire 1 | \$3,500,000.00 | $\$2,000,000/3,500,000 \times 90$ | 51.43 |

2.4 NOTE TOTALE – 100 POINTS

2.4.1.1 Calcul de la note totale du soumissionnaire:

- a. Pour calculer la note totale du soumissionnaire, on additionne la note technique et la note financière comme suit :

| | Soumissionnaire 1 | Soumissionnaire 2 | Soumissionnaire 3 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|
| Note financière totale de l'évaluation | 90.00 | 36.00 | 51.43 |
| Note technique totale de l'évaluation | 5.00 | 7.00 | 9.00 |
| Note finale | 95.00 | 43.00 | 60.43 |

- (a) On recommande d'attribuer le marché au soumissionnaire qui obtient la meilleure note finale, sous réserve des dispositions de la présente demande de soumissions.